

**RAPPORT DE LA SÉANCE DU CONSEIL  
DES SUISSES DE L'ÉTRANGER A L'HÔTEL  
WALDSTÄTTERHOF , BRUNNEN, LE 8 AVRIL 2011**

---

Le Président, Jacques-Simon Eggly, souhaite la bienvenue à Brunnen aux participants. Il salue le président d'honneur Georg Stucky ainsi que les représentants du DFAE, Gerhard Brügger et Jean-François Lichtenstern et se réjouit de la présence des représentants du Parlement Thérèse Meyer-Kaelin et André Reymond.

L'ordre du jour est accepté sans aucune remarque.

**1. Constatation du quorum**

Le Conseil compte actuellement 130 membres ayant le droit de vote, dont 75 étaient présents au début de la séance. Le quorum nécessaire (un tiers ou 44 voix) est donc atteint et le Conseil peut délibérer valablement.

**2. Procès-verbal de la séance du 20 août 2010**

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du Conseil le 1er octobre 2010. Il n'y avait pas de remarque, il est donc approuvé à l'unanimité.

Monsieur Eggly déclare le procès-verbal adopté et remercie la rédactrice.

**3. Rapport du président**

Le rapport fournit un vaste aperçu des principales activités, évaluations et positions de l'OSE. Le but est de mettre cet aperçu à jour, mais surtout d'indiquer les perspectives et stratégies pour la poursuite des activités.

Avant de passer aux diverses actualités concernant la politique des Suisses de l'étranger, j'aimerais souhaiter une cordiale bienvenue parmi nous à Monsieur l'ambassadeur Gerhard Brügger.

Monsieur Brügger est le chef de la Direction des affaires consulaires nouvellement créée au DFAE, qui remplace la Division politique VI.

Mesdames, Messieurs, c'est une évidence: il y a un nombre toujours plus grand d'objets politiques ayant un rapport avec la Cinquième Suisse. C'est bien la conséquence de la mobilité internationale toujours croissante de nos compatriotes. Et c'est en corrélation avec la globalisation qui se développe rapidement.

Le nombre des ressortissants suisses qui se sont inscrits auprès de l'une de nos représentations à l'étranger a encore augmenté. A fin 2010, on comptait 695'000 personnes immatriculées. Cela représente une augmentation de 1,5 pour cent par rapport à l'année dernière. La Cinquième Suisse est pratiquement comparable au 3e plus grand canton - soit celui de **Vaud**. Le nombre des électeurs inscrits a aussi atteint un nouveau record; 136'000 Suissesses et Suisses de l'étranger se sont inscrits sur un registre électoral suisse. Cela correspond à l'électorat du canton des Grisons;

Parmi les sujets qui nous préoccupent particulièrement au cours des derniers mois, j'en citerai sept:

1. *Révision du droit de cité*; la loi sur la nationalité subit une révision totale. L'OSE a été consulté sur les propositions du Conseil fédéral. Nous nous sommes particulièrement opposés au fait que l'on envisageait d'annuler quelques-unes des facilités accordées à nos compatriotes de l'étranger au cours des dernières années. Nous avons aussi demandé une pratique uniforme et non-discriminatoire concernant les critères de naturalisation. D'après le message du Conseil fédéral, nos demandes n'ont pas toutes été prises en considération. Nous devons donc défendre nos idées au Parlement.

2. *Carte d'identité non-biométrique*: après que le peuple suisse ait accepté de justesse l'introduction du passeport biométrique, la conseillère nationale Thérèse Meyer-Kaelin, membre de notre Comité, a déposé une initiative parlementaire demandant que les Suisses et les Suissesses puissent à l'avenir également se faire établir une carte d'identité sans puce électronique. Etaient principalement visées à cet égard les personnes à l'étranger auxquelles on doit continuer à épargner de longs déplacements pour la saisie des données biométriques. L'intervention de notre collègue a été jusqu'à présent couronnée de succès: à la session de mars, le Conseil national a approuvé une révision de la loi allant dans ce sens.

3. *Inscription sur les registres électoraux*: c'est également à la suite d'une initiative de notre collègue du parlement, qu'une révision de la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger a été entamée. A l'avenir, l'inscription sur le registre électoral devrait se renouveler automatiquement par la participation active à une votation ou une élection. Le Conseil national a déjà

approuvé cette révision.

4. *Vote électronique*: en vue de l'introduction du vote par Internet, quelques progrès ont été enregistrés d'une part. Mais, d'autre part, de nouveaux obstacles sont apparus. Nous reviendrons sur cette question au point 6 de l'ordre du jour.

5. *Assurance-invalidité*: en décembre dernier, Le Conseil national a décidé que les rentes de l'assurance -invalidité versées à l'étranger devraient être adaptées au pouvoir d'achat du pays de domicile du bénéficiaire. La proposition, présentée par le groupe UDC, a été approuvée par 83 voix contre 81, contre la recommandation de la Commission compétente. Le Conseil des Etats ne s'est pas encore prononcé à ce sujet. Le fait est que pratiquement seuls les Suisses de l'étranger seraient touchés par des réductions de rente. L'indexation serait en contradiction avec le standard international.

6. *Assistance consulaire/réseau consulaire*: La situation critique qui perdure depuis des années déjà s'agissant du réseau consulaire et des services consulaires a pris une nouvelle dimension. Dans les 20 dernières années, une représentation professionnelle sur deux a été fermée. Nota bene: dans le même laps de temps, l'effectif des personnes immatriculées a augmenté de 50 pour cent.

A cela s'ajoute maintenant le fait que des divisions consulaires de certaines ambassades ferment pour se réunir en "Hubs" régionaux. Vienne sert de pilote, d'où le service régional s'occupera, en plus de l'Autriche, aussi de la Slovaquie, de la Hongrie, de la Tchéquie, de la Slovaquie, de la Croatie, de la Bosnie et peut-être d'autres pays encore.

7. *Programme de consolidation/swissinfo*: nous pouvons signaler une certaine détente dans un autre domaine: au vu de la clôture des comptes 2010 nettement plus favorable que prévu, le Conseil des Etats - d'accord avec le gouvernement fédéral - vient de décider de ne pas entrer en matière sur le programme de consolidation 2012-2013. La participation de la Confédération aux dépenses de swissinfo devait être supprimée.

D'autres réductions étaient également prévues touchant le réseau des représentations à l'étranger ainsi que la suppression du service d'information de la Confédération aux personnes désireuses d'émigrer.

En plus du programme de consolidation, swissinfo subit placé sous une pression accrue en matière d'économies au niveau interne de la SRG.

Indépendamment du programme de consolidation, il est certain que la <restructuration du réseau des représentations >, tel est l'euphémisme officiel, se poursuivra. Suisse Tourisme, dont le budget doit être réduit de 4 millions de francs par an pour la prochaine législature, en est aussi victime. L'Organisation des Suisses de l'étranger qui travaille en étroite collaboration avec Suisse Tourisme est bien placée pour témoigner que l'investissement dans la promotion du tourisme est un investissement de tout premier ordre pour la communication nationale coordonnée. Le tourisme fournit une contribution considérable à l'image de notre pays, ainsi que nos compatriotes à l'étranger peuvent le dire.

Un autre point est, qu'en été 2009, le Conseil des Suisses de l'étranger avait approuvé un catalogue des objectifs de l'OSE pour la période 2009 - 2013. A sa séance de novembre dernier, le Comité a tiré un bilan à mi-temps. Selon ce pointage, sur un total de 90 objectifs, 18 avaient été atteints. 52 étaient partiellement réalisés ou en cours de mise en oeuvre et 20 ne l'étaient pas ou avaient échoué. Ce bilan est satisfaisant .

Le Comité - se fondant sur ce catalogue définit les priorités pour 2011. Parmi les vingt-neuf objectifs, je vais seulement mentionner les suivants:

1. *Assurances sociales et maladie:* le Comité est conscient que les conditions générales sont difficiles: nécessité d'assainir ce domaine, latitude étroite pour des réglementations spécifiques entre le Etats. Le Comité tient à son exigence concernant des solutions répondant aux besoins de la partie mobile de notre population. Il s'agit notamment d'éliminer les discriminations touchant les frontaliers suisses en Italie pour ce qui est de l'assurance chômage et de garantir le libre choix du lieu de traitement pour les personnes assurées en Suisse contre la maladie. Nous nous opposons à la nouvelle menace visant l'indexation des rentes AI versées à l'étranger.
2. *Services consulaires:* obtenir la garantie de services consulaires adéquats représente la plus haute priorité pour

le Comité. L'assistance des communautés suisses doit être placé au premier rang dans le développement du réseau consulaire,. En plus, la collaboration avec les Etats de Schengen dans le domaine consulaire doit être développée.

3. *Swissinfo* : Nous maintenons notre position à l'égard de la Confédération et envers la SSR, selon laquelle une offre spécifique destinée au public de l'étranger est indispensable et ceci, dans nos langues nationales et dans les principales langues parlées dans le monde, ceci nécessite une division forte et autonome de la SSR.
4. *Participation politique* : nous soutenons une introduction rapide et généralisée du vote électronique et voulons que soit assurées une présence influente de la Cinquième Suisse dans les élections fédérales de 2011.
5. *SwissCommunity*: le Comité est persuadé que la plate-forme de communication lancée par l'OSE en automne dernier a le pouvoir nécessaire pour modifier fondamentalement le rôle et les possibilités d'action de l'OSE: elle permet en effet la communication rapide, directe et peu onéreuse parmi et avec la diaspora. La croissance et le développement de SwissCommunity est donc de première priorité. Nous visons 10'000 membres pour fin 2011. Jusqu'à présent quelques 6'000 personnes se sont inscrites;
6. *Offres pour les jeunes suisses de l'étranger*; nous cherchons à augmenter le nombre des participants et développons entre autres notre offre de séjours dans des familles d'accueil.
7. *Politique concernant les Suisses de l'étranger*: le principal objectif stratégique de notre organisation est clairement le développement d'une <politique cohérente concernant les Suisses de l'étranger >. Pour cela, il nous faut la mise en place d'une base juridique adéquate ainsi que l'élection du CSE par Internet.

Nous ne réclamons pas un copyright pour l'expression <politique cohérente concernant les Suisses de l'étranger >. C'est le Conseil fédéral qui emploie, ce terme dans le rapport qu'il a publié en juin dernier en réponse au postulat Lombardi. Ce rapport est sans aucun doute une pierre angulaire. Il ne répond certes pas à toutes les questions posées par Monsieur Lombardi, membre de notre Conseil. Mais il constitue une base de discussion valable pour le développement de la politique de la Confédération à l'égard de la Cinquième Suisse.

Madame la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a expliqué à ce sujet, lors du dernier Congrès des Suisses de l'étranger à St-Gall, que le Conseil fédéral s'était demandé s'il n'était pas temps <de formuler une politique cohérente (à l'égard des Suisses de l'étranger). Une politique basée sur une loi unique dont renforcement du Service des Suisses de l'étranger d'une part en tant que guichet unique et le renforcement du Conseil des Suisses de l'étranger d'autre part constitueraient le cadre. Le rapport du Conseil fédéral sur la politique concernant les Suisses de l'étranger était à l'ordre du jour du Conseil des Etats en mars dernier. L'auteur du postulat, le député au Conseil des Etats Lombardi, s'est déclaré satisfait du fait que le Conseil fédéral reconnaisse le poids de la Cinquième Suisse et l'importance des réseaux de Suisses de l'étranger. Il a également été satisfait du fait que le Gouvernement fédéral utilise la formule <politique cohérente à l'égard des Suisses de l'étranger> et envisage la création d'une base légale adéquate ainsi que l'amélioration du recueil de données sur la diaspora suisse. En revanche, Monsieur Lombardi critique le fait que l'on désigne de façon souvent euphorique les Suisses de l'étranger comme des ambassadeurs de la Suisse, mais qu'on ne mette pas à leur disposition les instruments permettant d'exploiter réellement ce potentiel.

Lors des réductions budgétaires, ce sont souvent les Suisses de l'étranger qui en sont les victimes. Et pour le moment, on a l'impression que la Cinquième Suisse est ressentie comme une charge, Alors qu'elle constitue une chance pour la Suisse, a relevé notre collègue Lombardi.

La politique concernant les Suisses de l'étranger pratiquée jusqu'ici est un ensemble hétéroclite, pour ne pas dire du rafistolage. Un cogglomérat de mesures isolées, qui ont été prises à des périodes différentes par divers acteurs avec des objectifs variables. Il n'y a pas de stratégie globale. Au niveau fédéral, les dispositions en la matière se trouvent dispersées dans une bonne vingtaine de lois et ordonnances. Les compétences sont réparties entre tous les Départements de la Confédération et aussi à tous les niveaux fédéralistes.

Une politique concernant les Suisses de l'étranger, orientée vers l'avenir, doit reposer sur au moins trois principes:

1. Elle doit se fonder sur une analyse actuelle des tendances à la mobilité internationale des ressortissants suisses et du développement de la Cinquième Suisse dans son ensemble.
2. Elle doit couvrir la migration des ressortissants suisses à travers toutes ses phases (émigration, poursuite des déplacements et retour au pays, intégration à l'étranger et au pays) et en envisager tous les aspects principaux (assurances sociales, assistance, participation politique, etc.).
3. Elle doit reposer sur une vue d'ensemble des conditions et implications de la mobilité internationale des ressortissants suisses, et aussi sur une prise en considération globale de l'importance de la diaspora suisse au niveau de la politique, de l'économie, de la recherche, de la culture et de la société.

Le rapport du Conseil fédéral renforce l'OSE dans ses exigences en vue d'une nouvelle orientation fondamentale de la politique suisse à l'égard des compatriotes mobiles sur le plan international et envers la diaspora suisse en croissance constante.

Dans ce domaine, la Suisse est loin d'être pionnière, elle est plutôt à la traîne. D'autres pays d'Europe et d'outre-mer ont depuis longtemps reconnu le potentiel de leur diaspora et l'exploitent systématiquement.

4. **Réorganisation des affaires consulaires /DFAE**  
Monsieur l'ambassadeur Brügger, chef de la nouvelle Direction des affaires consulaires au DFAE, est heureux de prendre la parole pour la première fois devant le CSE. La Direction des

affaires consulaires nouvellement créée est la cinquième Direction du Département, au même niveau par exemple que la DDC. Cela montre l'importance qui est accordée aux Suisses de l'étranger et aux affaires consulaires. Son mandat est de répondre aux besoins des Suisses de l'étranger et des voyageurs suisses. Pour ce faire, la Direction a un petit état-major et les divisions suivantes:

- Stratégies consulaires, développements et accords; fonctionnement de la Centrale et des représentations, collaboration avec d'autres Etats, notamment de l'Espace Schengen (il y a une vingtaine d'accords avec des Etats de l'Espace Schengen pour délivrer des visas en d'autres lieux et réciproquement, cette collaboration fonctionne déjà)
- Relations avec les Suisses de l'étranger, coordination et information (autrefois Service des Suisses de l'étranger): Sous la direction de Jean-François Lichtenstern . Entretien des relations institutionnelles entre le Département et des organisations comme l'OSE et d'autres organisations partenaires en Suisse, liaison avec le bras politique de la Direction qui s'occupe de questions telles que la loi sur les Suisses de l'étranger et une politique cohérente concernant les Suisses de l'étranger.
- Service aux ressortissant, protection consulaire et soutien des représentations: aide à l'étranger en cas de problèmes , tel qu'accident, décès, détention. (Helpline, Guichet unique) ainsi que définition des tâches des représentations, formation du personnel, etc.

Il n'y a eu aucune objection lors de la procédure de consultation des Départements au sujet de la création de la nouvelle Direction des affaires consulaires; il ne manque plus que la signature de la Cheffe du Département et l'approbation du Conseil fédéral.

Monsieur Brügger ajoute que le réseau des représentations de la Suisse, qui compte 130 représentations professionnelles à l'étranger plus un réseau de représentations honoraires, est un des plus importants du monde. Le réexamen de ce réseau constitue une tâche permanente. De nouveaux marchés comme ceux de l'Asie doivent être desservis, il faut faire des économies là où c'est raisonnable.

Il y a sans cesse de nouvelles tâches alors que le budget reste le même. On établit un catalogue des services pour chaque représentation. A l'avenir, il faudra utiliser des synergies; le principe de l'<Economie of Scale> entre en application. On vise une orientation régionale et non locale. En outre, on vise un degré plus élevé de proximité du citoyen.

## **5. Election 2011 - manifeste électoral de l'OSE**

Le Comité soumet au Conseil un projet de Manifeste électoral 2011 qui reflète les besoins actuels des Suisses de l'étranger comme suit:

- ° Créer une loi pour les Suisses de l'étranger (loi d'application à l'article 40 Cst)
- ° Faciliter l'exercice des droits politiques depuis l'étranger (vote électronique, participation à l'élection des députés au Conseil des Etats)
- ° Favoriser la mobilité internationale des Suissesses et des Suisses (accord sur la libre circulation des personnes, élimination d'obstacles)
- ° Encadrement consulaires adéquat (réseau consulaire suffisant, développement d'une cyber-administration)
- ° Développer la communication avec la 5e Suisse (Revue suisse, swissinfo, SwissCommunity )
- ° Consolider le Conseil des Suisses de l'étranger en tant qu'organe représentatif de la 5e Suisse.
- ° Renforcer/développer la présence de la participation internationale de la Suisse.

Le Conseil approuve à l'unanimité le Manifeste électoral 2011.

## **6. Vote électronique-prise de position**

Madame Weber, responsable du projet du vote électronique à la Chancellerie fédérale, fait savoir que jusqu'en 2009 trois cantons pilotes et, depuis 2010, 12 cantons offrent aux Suisses de l'étranger la possibilité de vote électronique grâce à des contrats d'hébergement (utilisation du système de Genève et de Zürich). Quelques 55'000 électeurs ont eu la possibilité d'en faire usage en février 2011. A partir de mai 2011, Berne viendra s'y ajouter. En octobre 2011, les électeurs de quatre nouveaux cantons, les électeurs ( environ 21'000 personnes) pourront vraisemblablement participer par vote électronique à

l'élection du Conseil National. La limitation du vote électronique aux Etats membres de l'Accord de Wassenaar sera bientôt examinée. Le but de la Confédération est de donner la possibilité de voter électroniquement à au moins 50% des Suisses de l'étranger d'ici 2012, à la majorité d'ici 2015. Madame Weber relève que la Confédération coordonne, soutient et autorise les projets, mais que finalement ce sont les cantons qui décident.

Le Comité soumet au Conseil la résolution suivante:

“Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) relève que les résultats des essais de vote électronique effectués jusqu'ici sont encourageants. Douze cantons ont déjà testé avec succès le vote électronique. La participation élevée des Suisses de l'étranger aux essais prouve que le vote électronique répond à un fort besoin.

Le CSE se réjouit que les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville des Grisons et de Saint-Gall souhaitent offrir pour la première fois la possibilité de participer aux élections fédérales par voie électronique. Il est en revanche déçu que les cantons pilotes eux-mêmes n'offrent pas encore l'élection électronique cette année et déplore l'arrêt des essais dans le canton de Zürich. Le CSE appelle les cantons à progresser sur le chemin de l'introduction du vote électronique et, ce faisant, à donner la priorité aux Suisses de l'étranger, afin que ceux-ci puissent exercer effectivement leurs droits politiques. Il demande à la Confédération et aux cantons d'introduire le vote électronique pour tous les électeurs suisses de l'étranger, cela quel que soit leur pays de résidence et de faire en sorte que l'élection électronique soit généralisée pour les élections fédérales de 2015,

Le Conseil approuve la résolution à l'unanimité avec une abstention

## **7. Banques suisses et Suisses de l'étranger**

Madame Mastantuoni rappelle que la question des banques a déjà été discutée en 2009 et que la situation ne s'est pas arrangée depuis lors. Les banques demandent des frais de gestion toujours plus élevés pour les petits comptes d'épargne. A cet égard, l'OSE est déjà intervenue auprès de certaines banques, de l'ombudsman des banques, de l'Association suisse des banquiers, de l'Union des Banques Cantonales suisses.

Mais on a l'impression que les banques veulent, en percevant des frais élevés, se débarrasser des petits clients. Il est aujourd'hui devenu difficile pour les Suisses de l'étranger d'entretenir des relations bancaires avec la Suisse. L'OSE propose comme alternative d'avoir recours à Postfinance. Parmi les banques, quelques banques cantonales sont recommandables ainsi que certaines filiales de la Raiffeisen. Une autre solution consiste à indiquer l'adresse d'une personne de confiance en Suisse et d'effectuer les opérations par son intermédiaire.

### **8. Accès aux études universitaires en Suisse**

Monsieur Zimmermann fait savoir que les cours d'introduction aux études universitaires en Suisse (CIUS) seront supprimés début septembre malgré divers efforts entrepris. Il n'y a donc plus de cours préparatoires pour des jeunes Suisses de l'étranger qui voudraient faire leurs études en Suisse. Or, il est clair que, sans préparation, les examens d'admission ne peuvent être réussis. Il y a une intention de réorganiser des cours de préparation à Genève et Zürich. On va épargner quelque chose là pour construire de nouveaux alliés. Il n'y a aucune solidarité envers les jeunes Suisses de l'étranger, la réputation de la Suisse en souffre.

Monsieur Eggly déplore la suppression de ces cours et remercie Monsieur Zimmermann de ses informations.

### **9. Suisse - Europe - une vue de l'extérieur**

Monsieur Winkler, correspondant de la NZZ à Bruxelles relève que la Suisse est étroitement liée à l'UE. Il existe aujourd'hui plus d'une centaine d'accords bilatéraux. Et bien que l'UE soit un important partenaire commercial, l'opposition contre Bruxelles va toujours croissant. La voie bilatérale semble une impasse. L'UE prend position pour la paix, les négociations et les entretiens, qui constituent aussi des leitmotivs en Suisse. Malgré tout, on se heurte à cette attitude défensive qui se fonde éventuellement sur la crainte de perdre en partie le secret bancaire. On prend facilement l'UE comme bouc émissaire. La politique suisse voudrait une adhésion à la carte. Or, l'UE est toujours moins disposée à accorder à la Suisse des réglementations exceptionnelles. Les Etats n'ont pas des amis, mais seulement des intérêts. Et précisément les intérêts suisses sont contradi-

toires. La recherche d'ennemis est le contraire d'une politique objective.

Monsieur Winkler trouve qu'il y a de nombreux parallèles entre la Suisse et l'UE, également du point de vue culturel. Des pays n'entreraient pas dans l'UE au risque de perdre leur identité.

#### **10. Coordination de la promotion de l'image du pays**

Monsieur Bideau, chef de présence Suisse, explique que la première tâche consiste à analyser les médias pour apprendre ce qui se dit sur la Suisse. C'est ainsi qu'est mesurée l'image de la Suisse à l'étranger et l'on peut aménager la communication vers l'extérieure en conséquence. Contrairement à ce que nous pensons par exemple, la Suisse n'est pas connue comme un pays de recherche. La communication nationale consiste à élaborer un approvisionnement de base sur les ponts forts thématiques et géographiques et à favoriser la compréhension envers le système politique et la Suisse. Pour accomplir cette tâche, il est également important que la Suisse soit présente lors de grandes manifestations internationales telles que les Jeux olympiques ou les expositions universelles. Les relations publiques, les moyens d'information et Internet servent à informer sur la réalité en Suisse. Pour une couverture totale, on fait aussi appel à des partenariats, comme PRO Helvetia, Swissnex, OSEC, Suisse Tourisme, ambassades et consulats ou l'OSE. Monsieur Bideau souligne l'importance des Suisses de l'étranger pour le travail de Présence Suisse. Ceux-ci ont une autre perception des événements que les Suisses au pays, ils sont ambassadeurs et jettent des ponts entre les pays et ont des expériences et des informations personnelles sur la façon dont la Suisse est perçue à l'étranger.

Monsieur Widmer déplore dans ces explications l'absence des écoles suisses à l'étranger. Monsieur Bideau confirme que les écoles suisses sont très importantes et que leurs élèves sont plus tard des multiplicateurs. Il souhaite développer la collaboration.

#### **11. Forum actualités**

Monsieur Isler invite tous les membres du CSE à faire d'avantage usage de SwissCommunity. Le group CSE est inactif. C'est

pourtant la plate-forme idéale pour entretenir des contacts entre nous, discuter des thèmes actuels et coordonner des activités. Il trouve que l'adhésion devrait être obligatoire pour tous les membres du CSE. Il s'étonne de ne pas avoir été informé de l'existence de la fondation Schnyder von Wartensee lors des inondations en Australie.

Monsieur Rauper déclare que l'ambassade au Japon a accompli un excellent travail pour les Suisses au Japon à l'occasion du récent tremblement de terre, du tsunami et de la catastrophe nucléaire, tout comme l'OSE et la Chaîne du Bonheur, et il exprime sa reconnaissance. Il se demande comment une telle crise aurait pu être managée s'il n'y avait pas eu d'ambassade au Japon.

## **12. Les Suisses en Israël - présentation**

Monsieur et Madame Bloch ainsi que Monsieur Weil présentent au Conseil Israël ainsi que la communauté suisse qui y vit et sa situation.

Monsieur Eggly remercie de cette présentation détaillée et se réjouit que ces membres du CSE évoquent régulièrement les pays qu'ils représentent.

## **13. Rapport annuel 2010**

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

## **14. Comptes annuels 2010**

Monsieur Engeler présente les comptes annuels 2010. L'état de la fortune ne se présente comme d'habitude. Dans le compte d'exploitation, les recettes sont légèrement inférieures au budget de l'année précédente. Mais les dépenses le sont aussi. Il résulte une légère perte de l'activité commerciale.

Monsieur Engeler explique que l'important recul des rentrées publicitaires est essentiellement dû à la réduction de 6 à 4 numéros. Le climat est également devenu plus difficile. Les entreprises réfléchissent précisément pour quoi elles dépensent de l'argent.

Le CSE approuve à l'unanimité les comptes annuels 2010 et le rapport des vérificateurs des comptes; il donne décharge au Comité.

### **15. Budget 2011**

Monsieur Engeler présente le budget 2011 et explique la différence par rapport au budget 2010 provient d'une augmentation des recettes de sponsoring.

Le Conseil approuve à l'unanimité le budget 2011.

### **16. Election de l'organe de révision**

Monsieur Engeler relève que l'OSE donne mandat de révision depuis plus de 20 ans au même organe de vérification des comptes. De temps en temps, il faut changer. C'est pourquoi le Comité a demandé des offres et propose au Conseil de désigner la firme BDO à Berne pour les deux prochaines années. Celle-ci est spécialisée en matière de PME et d'organisation à but non-lucratif.

Le Conseil approuve à l'unanimité la proposition du Comité.

### **17. Congrès des Suisses de l'étranger 2011 - aperçu**

Madame Rustichelli se réjouit de l'organisation 89e Congrès à Lugano, au Palais des Congrès du **26 au 28 août 2011**, sur le thème "Démocratie directe dans le contexte internationale". Le Conseil fédéral sera représenté par Doris Leuthard. Pour la première fois, des parties du Congrès seront filmées et présentées sur SwissCommunity. Elle invite tous les participants à venir nombreux à Lugano.

### **18. Reconnaissance d'associations Suisses à l'étranger**

La reconnaissance de l'"International Bundesbrief Society" est à l'ordre du jour. La candidature du "Swiss Club Hungary" est reportée.

Monsieur Eggly explique que la demande répond aux normes réglementaires.

La Société suisse "International Bundesbrief Society est reconnue à l'unanimité.

## 19. Divers

La prochaine séance du CSE aura lieu le vendredi 26 août 2011 à Lugano dans le cadre du 89e Congrès des Suisses de l'étranger.

La prochaine séance de printemps du CSE se tiendra le samedi 24 mars 2012 à l'Hôtel de Ville de Berne.

Le président remercie la commune de Ingebohl-Brunnen, Brunnen et Schwyz Tourisme, l'hôtel Waldstätterhof, les représentants du DFAE, les orateurs, les médias, les invités, les interprètes, l'équipe du secrétariat, les membres du CSE et close la séance à 16.45 heures

30/06/2011

E.A. Hoffmann